



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

budget : services extérieurs

Question écrite n° 42734

Texte de la question

M. Jean-Michel Ferrand attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les conséquences, notamment dans le département de Vaucluse, du projet de restructuration des administrations des finances, dit « mission 2003 ». Ce projet instaure une administration fiscale unique : hôtel des impôts des particuliers, hôtel des impôts des entreprises, centres d'appels téléphoniques, centres d'encaissement. Il programme, en outre, l'abandon de la collecte et de la gestion de l'épargne, au plus tard le 31 décembre 2001. Au motif de simplification fiscale pour l'usager, et de modernisation des services, le réseau du Trésor public serait démantelé, et des milliers d'emplois seraient supprimés, par la concentration, sur quelques unités de travail, dans chaque département, du recouvrement de l'impôt, avec centralisation, au plan national, sur deux ou trois sites seulement, de l'encaissement amiable. Outre le fait que la concentration de ces missions ne sera pas synonyme de simplification, la suppression du réseau des perceptions privera les usagers d'interlocuteurs de proximité. Dans le département de Vaucluse, une dizaine de trésoreries de proximité et de pleines compétences, comprenant 6 agents et moins, seraient condamnées. Ce résultat aboutirait à un recul du service public, et à la suppression de nombreux emplois. C'est la raison pour laquelle il lui demande quelles mesures il entend prendre afin de faire prévaloir, pour moderniser le service public des finances, la concertation avec les élus locaux, les usagers et les personnels des finances.

Texte de la réponse

Le projet auquel il est fait référence, annoncé fin janvier, a été retiré en mars 2000. La mise en oeuvre d'une réforme du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie demeure une nécessité largement reconnue par l'ensemble des agents et des partenaires de l'administration. Lors du comité technique paritaire ministériel réuni le 28 avril 2000, les orientations, décisions et expérimentations d'un nouveau projet ont été présentées. La réforme-modernisation a pour objectif d'assurer un service de meilleure qualité, plus simple, plus accessible et plus proche pour répondre aux attentes légitimes des citoyens, des acteurs économiques et des élus. Elle se traduit par la volonté de maintenir un réseau dense de services de proximité et d'en tirer le meilleur parti pour les contribuables, les consommateurs, et les petites et moyennes entreprises ainsi que des services nouveaux pour les usagers. Par ailleurs, dans le cadre de la rénovation de la gestion publique, le réseau du Trésor public va s'engager dans une démarche visant à mieux gérer les flux financiers publics, à mieux contrôler les dépenses publiques, à mieux informer - notamment les collectivités locales - sur les comptes publics et à mieux conseiller les élus locaux. A travers cette réforme-modernisation conduite dans le dialogue avec les personnels, leurs représentants, et les élus locaux, et réalisée par étapes notamment à partir d'expérimentations qui débiteront dès septembre prochain, le ministère de l'économie, des finances et de l'industrie s'attachera à répondre aux exigences de modernité, de transparence et de proximité qui correspondent à la vocation de ses agents comme aux aspirations de l'ensemble des Français et de leurs élus. Un dossier présentant le contenu de cette démarche de réforme-modernisation a été adressé à l'ensemble des parlementaires, des maires et des conseillers régionaux et généraux, au début du mois de mai dernier.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Michel Ferrand](#)

Circonscription : Vaucluse (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42734

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2000, page 1379

Réponse publiée le : 21 août 2000, page 4935